

DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT (DLA)



AUTRES DISPOSITIFS

QUEL EST SON OBJECTIF ?

Le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) est un dispositif d'appui et de conseil aux structures d'utilité sociale dont l'objectif est de développer et pérenniser les activités et les emplois.

Il vise à proposer un regard extérieur et des solutions concrètes aux besoins, via un diagnostic partagé et un plan d'accompagnement mobilisant les partenaires et les conseils d'un expert extérieur.

QUI PEUT EN BENEFCIER ?

Le dispositif s'adresse aux :

- Associations loi 1901
- Structures de l'Insertion par l'Activité Economique
- Coopératives

Les structures doivent répondre aux critères suivants :

- Exercer une activité d'utilité sociale (*renforcement du lien social, lutte contre les exclusions, développement d'initiatives économiques ou sociales...*)
- Employer un ou plusieurs salariés

CONTACT :



NORD ACTIF
FINANCEUR SOLIDAIRE POUR L'EMPLOI

677 avenue de la république - 59000 LILLE
Tel : 03.20.74.57.40
Fax : 03.20.74.57.45
E-mail : contact@nordactif.org

LES THEMATIQUES D'INTERVENTION

- Stratégie de développement et évolution des activités
- Evolution du projet et des statuts
- Gestion administrative, fiscale et financière
- Marketing et Communication/NTIC
- Organisation du travail, Management et GRH
- Mutualisation et coopération
- ...

LES AVANTAGES DU DISPOSITIF

• Un accompagnement personnalisé et adapté à vos besoins :

Individuel, lorsque vos besoins sont spécifiques à votre structure

Collectif, lorsque vos besoins sont communs à d'autres structures

- Des conseils d'experts
- Le respect de votre projet et de vos valeurs
- Gratuité du premier accompagnement individuel et sous conditions par la suite (max. 30% du montant total).
- Mise en lien et mutualisation (réseaux, acteurs)

Le DLA est financé par :

